

# Chapitre 1 - L'ancrage

**Objectif : trouver des informations fiables sur son entreprise (ou celle d'un tiers)**

## Où trouver les renseignements officiels (gratuits)

### Extrait K-bis / situation juridique

→ Registre du commerce et des sociétés (RCS)

→ Site : <https://www.infogreffe.fr>

### Numéro SIREN / SIRET — données administratives

→ Informations publiques INSEE

→ Site : <https://avis-situation-sirene.insee.fr>

### Informations légales, activité, dirigeants, comptes (selon cas)

→ Annuaire des entreprises

→ Site : <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr>

## Points de vigilance

- Méfiez-vous des sites imitant les administrations et demandant un paiement.
- Vérifiez toujours l'adresse du site (.gouv.fr ou organisme officiel).
- Certaines informations détaillées peuvent être payantes selon les cas.

## Protection de la marque (rappel)

Si vous utilisez un nom commercial, une marque ou un logo :

👉 Vérifiez sa disponibilité 👉 Envisagez son dépôt officiel

### **Organisme compétent en France :**

→ Institut national de la propriété industrielle INPI

→ Site : <https://www.inpi.fr>

💡 Cette démarche peut nécessiter l'accompagnement d'un professionnel.

## À retenir

Disposer d'informations fiables permet de sécuriser vos décisions et d'éviter de vous appuyer sur des données erronées ou obsolètes.